

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 15 juin 2022

N° 33

Objet : Demandes de subvention
dans le cadre des appels à projet
2022 de la Caisse d'Allocations
Familiales

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le quinze du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le sept du mois de juin 2022, s'est réuni à la salle des fêtes des Mées, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BAILLE Denis

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick (jusqu'au rapport n° 22), VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à REGIBAUD Maxime
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Leticia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

ARENA Antoine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à MOULARD Damien
BONDIL Marc a donné pouvoir à FIAERT Claude
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie
CHABALIER Sandrine a donné pouvoir à PEREIRA Georges
CHALVET Gilles a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick (jusqu'au rapport n° 22)
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à PIERI Bernard
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à KHUN Francis

Etaient excusés :

AUZET Guy
BASSET Françoise
BENOIT Gérard
CHABAL CALVI Nadia
CROZALS Florent
FLORES Sylvain

GRAVIERE Remy
ISOARD Christian
JOUVES Marc
MAGAUD Marie José
PAUL Gilles
PELESTOR Michel

QUENETTE Pascale
REBOUL Childéric
RISSO Gilbert
UGHETTO Wendy

REÇU EN PREFECTURE

le 17/06/2022

Application agréée E-bpaler.com

Madame FONTAINE Sonia, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté d'agglomération exerce la compétence enfance, petite enfance, et à ce titre, la gestion des Etablissements d'Accueil des Jeunes enfants sur une petite partie de son territoire.

Le développement et le maintien d'une offre d'accueil de qualité et adaptée aux besoins des familles représentent une ambition commune de la caisse d'Allocations Familiales et de Provence Alpes Agglomération.

La CAF du 04 soutient financièrement les Etablissements d'Accueil de Jeunes enfants. Depuis plusieurs années, notre collectivité perçoit des aides pour les projets qu'elle développe dans ses structures Petite Enfance.

Dans le cadre des appels à projets 2022 de la Caisse d'Allocations Familiales, six dossiers de demandes de subventions peuvent être présentés et seront étudiés par la Commission d'action sociale de la CAF du 15 septembre 2022.

- Analyse de la pratique professionnelle pour le personnel de la crèche « Les petits santons »

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicitée	Autofinancement PAA
1 126 € HT	900,80€ HT	225,20€ HT

- Analyse de la pratique professionnelle pour les assistantes maternelles dans le cadre des actions du Relais Petite Enfance.

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicité	Autofinancement PAA
1 200€ HT	960 HT	240€ HT

- Analyse de la pratique professionnelle pour le personnel de la crèche « Bédunia »

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicité	Autofinancement PAA
1 070€ HT	856€ HT	214€ HT

- Continuité du projet « Développement des compétences socio-émotionnelles au sein de la crèche « Bédunia » comprenant des séances de psychomotricité et des séances « Snoezelen »

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicité	Autofinancement PAA
2 670€ HT	2 136€ HT	534€ HT

REÇU EN PREFECTURE

le 17/06/2022

Application agréée F-Inspire.com

99_DE-004-200067497-20220615-33_15062022

- Analyse de la pratique professionnelle pour le personnel de la crèche « Les premiers pas »

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicité	Autofinancement PAA
2 860€ HT	2 288€ HT	572€ HT

- Analyse de la pratique professionnelle pour le personnel du « P'tit jardin »

Coût total de l'opération	Montant subvention sollicité	Autofinancement PAA
1 760€ HT	1 408€ HT	352€ HT

Ceci exposé, il vous est demandé :

- D'approuver les plans de financement et les demandes de subvention telles qu'exposées ci-dessus,
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 17/06/2022

Application agréée E-Inqalip.com

99_DE-004-200067437-20220615-33_15 062022

